

L'ECHO DE LA C.F.D.T.

Numéro spécial

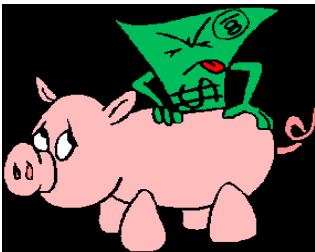
A l'occasion de la présentation des vœux 2009 de Monsieur le Maire au personnel, la Municipalité s'était engagée à ouvrir le dossier relatif au régime indemnitaire en rappelant toutefois qu'une augmentation de l'enveloppe budgétaire n'était pas à l'ordre du jour.

Après un round d'observation, les groupes de travail et de pilotage se sont constitués. A l'issue d'une vingtaine de réunions, la dernière ligne droite se profile à l'horizon puisqu'il est prévu une ultime rencontre le 6 novembre prochain avant une présentation définitive du dossier au CTP (comité technique paritaire) du 4 décembre.

En l'état actuel du dossier, et au regard de sa complexité, il nous semble difficile d'envisager son application totale dès janvier 2010.

La CFDT considère qu'il est préférable de se donner une période complémentaire, ne devant pas excéder quelques semaines, afin de permettre une analyse plus fine et plus complète du dossier.

La CFDT vous tiendra informée au fur et à mesure des dernières avancées.



REGIME INDEMNITAIRE

Cadre légal du régime indemnitaire,

Quel régime indemnitaire pour quelle filière, pour quel cadre d'emplois ?

Les principales primes sur Colombes,

Comment se traduit le régime indemnitaire sur mon bulletin de paie ?

Le régime indemnitaire actuel en quelques chiffres...

